

**Économie, Science
et Innovation**

Québec 

Ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation (MESI)

<https://www.economie.gouv.qc.ca>

Programmes offerts :

- [Créativité Québec](#)
- [Fonds de diversification économique — MRC des Sources](#)
- [Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie](#)
- [Programme Exportation](#)
- [Programme PME en action – volet Appui à la productivité des PME](#)
- [Programme Premier brevet](#)
- [Programme Québec Branché](#)
- [Programme ESSOR](#)
- [Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence \(PADS\)](#)
- [Passeport Innovation](#)
- [Performe](#)
- [Stratégie numérique](#)
- [Stages d'innovation en entreprise](#)

Créativité Québec

Créativité Québec est un programme géré conjointement par Investissement Québec et le Ministère.

Ce programme permet de soutenir les entreprises dans la réalisation des étapes nécessaires au développement ou à l'amélioration de produits ou de procédés.

Objectifs du programme

Les objectifs du programme sont les suivants :

- encourager l'essor d'une culture de l'innovation;
- favoriser les partenariats entre les universités, les centres de recherche et les entreprises;

- appuyer les entreprises dans :
 - le développement de nouveaux produits ou de procédés;
 - l'amélioration de produits ou de procédés existants.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/rneX46>

[Revenir au menu](#)

Fonds de diversification économique — MRC des Sources

L'information qui suit est une présentation abrégée du Fonds de diversification économique – MRC des Sources. L'avis d'un conseiller de la Direction régionale de l'Estrie du Ministère demeure nécessaire.

Ce programme s'adresse aux entreprises qui réaliseront des projets sur le territoire de la **MRC des Sources**.

Objectifs

Ce programme a pour principal objectif de contribuer à la diversification de l'économie de la MRC des Sources. Plus particulièrement, il poursuit les objectifs suivants :

- contribuer au développement des entreprises existantes;
- soutenir la création et le démarrage de nouvelles entreprises;
- encourager l'émergence de projets structurants pour la région;
- favoriser le développement de la culture entrepreneuriale;
- stimuler la création d'emplois;
- rendre compétitive l'offre industrielle de la MRC des Sources;
- assurer un environnement favorable à la diversification économique;
- développer de nouvelles industries tournées vers l'avenir.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/3C3NvU>

[Revenir au menu](#)

Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie

L'information qui suit est une présentation abrégée du Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie. L'avis d'un conseiller de la direction régionale concernée du Ministère demeure nécessaire.

Ce programme s'adresse à des entreprises qui réaliseront des projets dans les territoires des régions du **Centre-du-Québec** et de la **Mauricie**. Une priorité sera accordée à la municipalité régionale de comté (MRC) de Bécancour et à la ville de Trois-Rivières.

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de :

- favoriser le démarrage et le développement de projets d'entreprises;
- développer de nouvelles industries tournées vers l'avenir.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/faYggN>

[Revenir au menu](#)

Programme Exportation

Volet Entreprises

Le volet Entreprises du Programme Exportation s'adresse aux entreprises qui souhaitent être mieux préparées à conquérir un marché, à exporter vers de nouveaux marchés, à accroître leurs occasions d'affaires ou encore à diversifier ou à consolider leurs activités sur les marchés émergents à fort potentiel de croissance.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/aifzhf>

[Revenir au menu](#)

Programme PME en action – volet Appui à la productivité des PME

Ce volet vise à accroître le niveau de productivité des entreprises du Québec, afin de rehausser la compétitivité et d'accélérer la croissance des entreprises.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/ok1Qbe>

[Revenir au menu](#)

Programme Premier brevet

Renouvellement et bonification du Programme Premier brevet

La [Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation \(SQRI\) 2017-2022](#), dévoilée le 12 mai 2017, prévoit une enveloppe supplémentaire de 5 millions de dollars dans le cadre du programme Premier brevet, afin de soutenir les entreprises québécoises innovantes dans leurs premières démarches de protection de leurs actifs en propriété intellectuelle (PI).

Les normes et modalités de gestion de la mesure demeurent les mêmes que celles qui prévalaient au 31 mars 2017.

Objectif du programme

Le programme Premier brevet vise principalement à augmenter le nombre d'entreprises protégeant leurs actifs en propriété intellectuelle (PI).

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/QGpGNh>

[Revenir au menu](#)

Programme Québec Branché

Veillez noter que l'appel de projets a pris fin le 20 avril 2017.

Avant de présenter une demande au programme provincial Québec branché, nous vous invitons fortement à prendre connaissance du programme fédéral [Brancher pour innover](#).

Bien que distincts, ces deux programmes comportent des similitudes qui pourraient être complémentaires dans le cadre de votre projet de rehaussement des infrastructures de télécommunications de votre milieu.

Pour faire une demande aux programmes fédéral et provincial

- **Étape 1** – Veuillez répondre à ces [quelques questions](#) avant de faire votre demande au programme fédéral.
- **Étape 2** – Consultez le [site Web du gouvernement fédéral](#) pour connaître tous les critères d'admissibilité, pour prendre connaissance des documents à fournir et pour remplir votre demande.
- **Étape 3** – À la suite de votre demande au programme fédéral, vous recevrez rapidement un numéro de confirmation par courriel. Ce numéro de confirmation vous sera nécessaire pour

compléter votre demande au programme provincial. Vous pourrez commencer à compléter votre demande dès sa réception

Mise en contexte

Le programme Québec branché, un des piliers du [Plan d'action en économie numérique](#) et de la future [Stratégie numérique du Québec](#), a été annoncé dans le discours sur le budget de mars 2016. Actuellement, près de 340 000 foyers québécois n'auraient pas accès à Internet ou disposeraient d'une connexion médiocre. Le branchement d'un territoire à Internet haute vitesse (IHV) apporte plusieurs avantages sur le plan économique, culturel et social. Il s'agit d'un important moteur de développement économique pour le Québec et ses régions.

Objectifs

Ce programme a pour but de soutenir des projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un service IHV. Ce service doit être de qualité et à coût comparable au service offert en milieu urbain.

Un accès est dit à haute vitesse lorsqu'il permet :

- une vitesse de téléchargement minimale de 5 mégabits par seconde (Mbps);
- une vitesse de téléversement minimale de 1 Mbps;
- une capacité mensuelle de transfert de données ne devant pas être inférieure à la moyenne canadienne évaluée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans le [Rapport de surveillance des communications](#) de l'année précédant la demande d'aide.

Plus précisément, les objectifs du programme Québec branché sont les suivants :

- Répondre aux besoins pressants de desserte des milieux ruraux relativement à l'IHV.
- Faciliter la venue et le maintien sur les territoires de citoyens, d'organismes et d'entreprises ayant impérativement besoin d'IHV pour mener leurs activités quotidiennes.
- Contribuer à l'attrait et à la création en milieu rural de nouvelles entreprises.
- Contribuer au développement économique des milieux ruraux n'ayant pas accès à des infrastructures de qualité.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/HBR8Pn>

[Revenir au menu](#)

Programme ESSOR

Le programme ESSOR vise à appuyer, dans une perspective d'accroissement de la compétitivité et de la productivité, de création d'emplois et de développement durable, les projets d'investissement réalisés au Québec.

Objectifs

Les objectifs du programme ESSOR sont les suivants :

- Accélérer la concrétisation de projets d'investissement réalisés dans le cadre de l'implantation ou de l'expansion d'entreprises d'ici ou d'ailleurs.
- Relever les défis de la compétitivité et appuyer les efforts de diversification vers les créneaux porteurs, notamment dans les régions, en soutenant les projets d'investissement afin de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises ainsi que l'expansion et la modernisation d'entreprises existantes.
- Appuyer les entreprises, en particulier celles du secteur manufacturier, à investir dans des équipements et des technologies de pointe en vue d'améliorer leur compétitivité.
- Soutenir les projets numériques d'entreprises québécoises exerçant des activités à valeur ajoutée et dont le secteur d'activité vit une transformation associée aux nouvelles technologies.
- Favoriser les nouveaux investissements en recherche et développement (R-D) par les entreprises québécoises et étrangères afin d'augmenter le bassin d'entreprises exploitant des centres de R-D au Québec, de retenir des entreprises qui souhaitent accroître leurs activités de R-D et de créer une concentration d'emplois à haute valeur ajoutée.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/mFjYuH>

[Revenir au menu](#)

Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence

Volet Soutien aux activités et projets structurants

L'information fournie ici est une présentation abrégée du programme. L'avis d'un conseiller ou d'une conseillère du Ministère demeure nécessaire.

Objectif

Mobiliser et concerter l'action des entreprises et des partenaires économiques du Ministère autour d'objectifs et de modes d'intervention communs pour favoriser :

- le développement des secteurs stratégiques;
- la mise en œuvre des orientations ministérielles.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/nS2fi9>

[Revenir au menu](#)

Passeport innovation

Passeport innovation vise à soutenir les PME, les coopératives et les organismes à but non lucratif (OBNL) de développement social aux différentes étapes d'un projet de recherche et d'innovation et à les aider à renforcer leur capacité en matière d'innovation.

Il facilite entre autres l'accès à un ensemble de services utiles à l'avancement d'un projet de recherche appliquée, d'essai, d'expérimentation ou autre nécessitant le recours à l'expertise d'un ou de plusieurs organismes membres de [QuébecInnove](#).

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/mw6rsx>

[Revenir au menu](#)

Performe

Offre de services

Les services offerts aux entreprises dépendront, d'une part, de l'envergure des projets soumis et, d'autre part, des besoins particuliers des entreprises pour la réalisation des projets retenus.

L'offre de services pourra comprendre les interventions suivantes :

Un conseiller en développement économique du Ministère attribué à l'entreprise, qui :

- offrira un service personnalisé, l'[Accompagnement-conseil stratégique^{MC}](#), établira un diagnostic et élaborera un plan d'intervention personnalisé pour accélérer la mise en œuvre du projet;

- agira à titre de courtier en élaborant des recommandations et en agissant comme intermédiaire auprès de spécialistes gouvernementaux;
- mettra le dirigeant d'entreprise en relation avec des consultants ou des mentors et suggérera des formations adaptées.

Le déploiement d'une équipe d'accélération composée notamment d'Investissement Québec, d'Export Québec, d'Emploi-Québec et d'autres ministères, qui :

- déterminera les meilleurs marchés à conquérir à l'international et effectuera un montage financier adapté;
- interviendra de manière proactive auprès des divers ministères et organismes pour réduire les délais d'intervention;
- accompagnera les entreprises dans leur phase de financement par l'entremise des programmes existants.

Un accès simplifié au capital requis par :

- une entente de collaboration entre les partenaires de **performe**, soit :
 - la Caisse de dépôt et placement du Québec,
 - Capital régional et coopératif Desjardins,
 - Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour la coopération et l'emploi,
 - le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ),
 - Investissement Québec;
- une participation aux activités de réseautage et aux ateliers de formation actuellement offerts aux clients du partenaire investisseur, ainsi qu'aux séances de formation sur les avantages et les inconvénients d'un investissement en capital-actions.

L'accompagnement de l'entreprise dans la réalisation de son projet n'excédera pas trois ans.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/vWnQ2T>

[Revenir au menu](#)

Stratégie gouvernementale en technologies de l'information

Les technologies de l'information (TI) jouent un rôle de premier plan dans la prestation de services aux citoyens et aux entreprises, en plus de contribuer à la performance de l'État. Elles sont un outil essentiel permettant au gouvernement de s'acquitter de ses responsabilités avec efficacité.

Alors que le gouvernement se consacre à resserrer la gestion de ses dépenses et à moderniser l'État québécois, il est crucial que son action s'engage également de manière décisive dans le secteur des technologies de l'information.

Les technologies de l'information doivent être gérées dans le souci de :

- prioriser les bons investissements ;
- contribuer à réduire les coûts au sein de l'appareil public ;
- faciliter toujours davantage l'amélioration des services à la clientèle.

Dans le but de faire des TI un véritable levier de transformation et d'innovation pour l'État afin de réduire les coûts et d'améliorer les services aux citoyens et aux entreprises, la stratégie gouvernementale en technologies de l'information propose des changements significatifs non seulement dans notre façon de gouverner, de gérer et d'investir, mais également dans la manière de penser les technologies de l'information au gouvernement du Québec.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/zxnCVE>

[Revenir au menu](#)

Stages d'innovation en entreprise

Le Ministère et Mitacs contribueront à la réalisation d'un maximum de 1 250 stages en 2016-2017 dans le cadre de la mesure Stages d'innovation en entreprise et des programmes:

- [Mitacs Accélération](#);
- [Mitacs Élévation](#);
- [Mitacs Globalink](#).

Programme Mitacs Accélération

Le programme Mitacs Accélération encourage les entreprises à collaborer avec les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs pour relever les défis de l'innovation en milieu de pratique.

Les entreprises ou les OBNL qui recrutent des stagiaires bénéficient non seulement de leurs idées novatrices, mais aussi de l'expertise de leurs professeurs superviseurs. Le financement assure une collaboration rentable et à faible risque pour l'entreprise ou l'OBNL, quelle que soit sa taille.

Programme Mitacs Élévation

Destiné aux chercheurs postdoctoraux, le programme Mitacs Élévation est un programme de formation de deux ans au cours duquel les participants dirigent ou entreprennent un projet de recherche pertinent pour une entreprise ou un OBNL.

Tout au long du programme, les chercheurs reçoivent une formation dans un contexte immersif, grâce aux collaborations en recherche. Ils enrichissent aussi leur savoir-faire en matière de communication et de gestion, grâce à la gamme unique d'activités et d'ateliers de formation offerts par le programme.

Programme Mitacs Globalink

Destiné principalement aux étudiants des cycles supérieurs de toutes disciplines, le programme Mitacs Globalink soutient des collaborations de recherche en entreprise entre le Canada et des pays partenaires. Il permet d'exploiter les compétences en recherche dans de nouveaux environnements.

Les bourses sont attribuées par concours et en fonction de la disponibilité des fonds.

Objectifs

La mesure Stages d'innovation en entreprise permet de répondre à la forte demande de main-d'œuvre qualifiée de la part des entreprises, et ce, en vue d'accroître leur capacité d'innovation.

La mesure vise :

- à favoriser l'embauche d'étudiants spécialisés;
- à augmenter les possibilités de carrière en entreprise pour les étudiants des cycles supérieurs;
- à bonifier l'offre de stages existante;
- à faciliter la participation des entreprises à la formation de la relève.

Pour plus de renseignements : <https://goo.gl/HV1Fv1>

[Revenir au menu](#)